5e ANNÉE, N° 86. --- LUNDI, 1er MAI 1846.

ON S'ABONNE:
A Constantinople, au Bureau du Journal, *à Galata.*
Dans les Villes de Littoral, à l'Agence des Paquebots français.
A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.
A Paris, chez *M. Chateauneuf aîné*, rue Richer, N. 6.
A Marseille, chez Mr veuve *Camoin et Cie.*
A Londres, chez *MM. James Cowie et Son*, Foreign Newspaper Office, 2, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Constantinople ..... un an, 8 colons.
" ..... 6 mois, 4 "
Provinces et Etranger un an, 9 "
" ..... 6 mois, 5 "
PRIX DES ANNONCES:
La ligne..... 5 piastres du G.-S.
Le Journal paraît les 1er, 6, 11, 16, 21, 26 de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er et du 16

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 1er Mai.

Vendredi matin, l'un des chambellans du palais Impérial, Sélim bey, s'est rendu de la part du Sultan, chez le Grand-Vézir, Réchid pacha, à sa maison de campagne de Balta-Liman, pour lui retirer la décoration de ses fonctions et les sceaux de l'Etat. En même temps, un autre secrétaire du Sultan, Riza éfendi, se rendait chez le président du Conseil Suprême de justice, Sarim pacha, chez Halil pacha, membre du même conseil et ministre sans portefeuille, et chez le Cheikh-ul-Islam, Arif Hiemet bey, pour les inviter de la part de S. M. à se présenter au palais impérial. Ces trois fonctionnaires arrivèrent ensemble au palais de Téhéragan, et furent aussitôt admis en présence de S. M. qui annonça à Sarim pacha et à Halil pacha, qu'Elle venait de les choisir, l'un pour occuper le poste de Grand-Vézir, et l'autre celui de président du Conseil Suprême de justice. Le Sultan leur remit des ses propres mains les insignes de leur nouveau grade. S. M. remit également à Sarim pacha les sceaux de l'Etat. Après avoir offert à leur Souverain l'hommage de leur dévouement et de leur reconnaissance, S. A. Sarim pacha et S. A. Halil pacha, accompagnés du Cheikh-ul-Islam, se rendirent à la Sublime Porte entre des lignes de troupe formant la haie sur leur passage, pour y recevoir leur investiture avec le cérémonial accoutumé. Ces trois hauts fonctionnaires étaient précédés des autres grands fonctionnaires de la Sublime Porte et du second chambellan de S. M., Sélim bey, porteur du Hatti-Chérif du Sultan, destiné à notifier à la Porte Sa volonté Impériale. (*Voir plus bas la traduction de ce Hatti-Chérif*). A son arrivée, le porteur du Hatti-Chérif a été reçu avec tous les honneurs usités en pareille circonstance. LL. AA. le grand-Vézir, le président du Conseil Suprême de justice et le Cheikh-ul-Islam, tous les ministres et les hauts fonctionnaires de la Porte se sont réunis dans la grande salle du Conseil, où le ministre des affaires étrangères, A'ali pacha, a lu à haute voix le Hatti-Chérif. Les bureaux de la Porte étant fermés le vendredi, le nouveau Grand-Vézir et le nouveau président du Conseil Suprême de justice n'ont pris possession de leurs fonctions que le lendemain.

HATTI-CHÉRIFF.

Mon fidèle Vézir Sarim pacha!

Ta nomination à la dignité de Grand-Vézir, à la place de ton prédécesseur, Réchid pacha, et la promotion de Halil pacha, ministre sans portefeuille, à la présidence du grand conseil que tu occupais, nous ayant paru convenables, et ces dispositions ayant reçu leur exécution, vous vous appliquerez, de concert avec les autres ministres de Ma Sublime Porte, à expédier avec soin les affaires qui vous sont confiées.

Puisse le Très-Haut nous accorder à tous sa grâce Divine!

La nomination d'un Grand-Vézir est toujours un fait des plus importants: mais aujourd'hui ce fait emprunte aux circonstances un plus haut degré d'importance, que tout le monde doit comprendre: l'époque où nous vivons n'est pas une époque ordinaire; elle est peut-être unique dans les fastes de l'humanité.

Il n'est pas dans l'Empire de fonctions plus hautes que celles du Grand-Vézir, qui est le lieutenant du Sultan et le dépositaire des sceaux de l'état. Aussi, à quelques rares exceptions près, les personnages appelés à remplir ces fonctions, sont des hommes d'état considérables.

S. A. Sarim pacha jouit en Turquie de la plus haute considération, autant par l'étendue de ses connaissances administratives et diplomatiques, que par une grande rectitude de jugement et une rare fermeté dans les circonstances les plus difficiles. Nous espérons que dans la haute position où la confiance de son Souverain vient de l'appeler, il ne démentira pas son passé et qu'il aura, de plus, l'occasion de faire pleinement apprécier par l'Europe sa vive sollicitude pour toutes les idées de réforme et de progrès.

Dans tous les postes que S. A. Sarim pacha a occupés jusqu'ici, il s'est toujours loyalement associé à toutes les mesures qui avaient pour but l'avancement matériel et moral du pays: — chancelier du Divan impérial en 1832, ambassadeur à Londres et à Paris, conseiller du ministère de l'intérieur, defterdar en Syrie, ambassadeur extraordinaire en Perse, ministre du commerce, ministre des affaires étrangères, envoyé de nouveau en Angleterre en qualité d'ambassadeur, membre du conseil d'état, et en dernier lieu, ministre du commerce et de l'agriculture, grand douanier, mustèchar du Grand-Vézir lors de l'élévation de S. A. Réchid pacha à ce poste, ministre des finances, et enfin président du conseil d'état, dans ces diverses fonctions, il a toujours fait preuve du plus grand dévouement aux intérêts du trône et du pays; et dans l'accomplissement de son devoir, il n'a jamais perdu de vue les prescriptions de la justice et de l'équité.

Ainsi, l'avènement de S. A. Sarim pacha au Grand-Vizirat, n'est point réellement un changement de ministère; et l'on peut dire avec juste raison qu'il est la continuation du système progressif de l'empire, système qui ne cessera pas un seul instant de faire marcher la nation dans la voie des réformes, et qui saisira toutes les occasions de s'associer, dans la mesure des besoins du pays, au mouvement libéral de l'Europe. Espérons qu'un parfait accord entre tous les membres du ministère concourra à activer et à affermir de plus en plus le développement de ce système et l'établissement d'une organisation plus ferme encore et plus puissante.

Dans notre supplément du 28 avril, nous avons publié la nomination de S. A. Méhémet-Ali pacha au poste du Grand-Amiral et ministre de la marine, en remplacement de S. A. Halil pacha, appelé à d'autres fonctions.

Dans la soirée du 26, le muhurdar du Grand-Vézir s'est rendu chez S. A. Halil pacha pour lui retirer la décoration de ses fonctions. Le lendemain, à 8 heures et demie du matin, Hamid bey, premier chambellan du Sultan est allé chez S. A. Méhémet-Ali pacha, membre du conseil et ministre sans portefeuille, pour l'inviter à se rendre au palais Impérial de Téhéragan, où S. M., en lui annonçant qu'Elle l'avait nommé ministre de la marine, lui a remis la décoration affectée à ses nouvelles fonctions. Après avoir offert à Sa Majesté l'hommage de sa reconnaissance, S. A. Méhémet-Ali pacha a quitté le palais Impérial, et s'est rendu à la Porte vers midi, précédé du premier chambellan du Sultan, Hamid bey, chargé de remettre à S. A. le Grand-Vézir le hatti-chérif Impérial qui lui était adressé à l'occasion de cette nomination. La lecture de ce hatti-chérif a eu lieu dans la grand salle du conseil, en présence de tous les ministres et les employés de la Porte; et S. A. Méhémet-Ali pacha, après avoir reçu son investiture avec le cérémonial accoutumé, s'est rendu à 1 heure à l'arsenal pour y prendre possession de ses nouvelles fonctions. A son arrivée à l'arsenal, le nouveau Capitan-Pacha a été salué, selon l'usage, de 19 coups de canon, par le vaisseau-amiral, et a reçu les félicitations de tous les fonctionnaires et employés de l'amirauté. Dans la soirée, le ministre de la marine s'est de nouveau rendu au palais Impérial de Téhéragan pour renouveler au Sultan l'hommage de son dévouement et de sa reconnaissance.

S. A. Méhémet-Ali pacha a déjà occupé les fonctions de ministre de la marine, et durant les trois années qu'il passa à la tête de ce département, il introduisit de nombreuses améliorations dans les différents services de la marine impériale. C'est une garantie certaine que toutes les mesures d'utilité qui ont été prises par son prédécesseur, durant son court ministère, dans l'intérêt de l'amirauté, seront continuées avec l'esprit de suite qui distingue les hommes supérieurs.

Le 27 avril, S. A. Réchid pacha a été démis des fonctions de Grand-Vézir. Il avait été appelé à ce poste le 28 septembre 1846, après être resté un an à la tête du département des affaires étrangères. Lorsqu'il fut nommé à ce dernier poste, le 22 octobre 1845, il était à Paris en qualité d'ambassadeur de la Sublime Porte.

En annonçant l'élévation de Réchid pacha au Grand-Vézirat, nous indiquâmes les traits principaux de sa carrière politique. Nous dîmes: « Le Hatti-Chérif de Gul-Hané, les quarantaines, les postes, l'abolition des monopoles, la réorganisation de l'armée, la réforme monétaire, la création de l'université, enfin toutes les améliorations importantes dont la Turquie a été dotée dépuis l'année 1838 par Sultan Mahmoud et Sultan Abdul-Medjid, ont été ou conseillées, ou préparées, ou exécutées par Réchid pacha, sous les auspices de ces deux souverains. »

Les trois années que Réchid pacha vient de passer au pouvoir soit comme ministre des affaires étrangères, soit comme Grand-Vézir, ont été marquées par d'importantes mesures, surtout en ce qui concerne la réorganisation de l'enseignement, qui était une des plus grandes nécessités de la nation pour la rendre rapidement et sûrement digne de ses nouvelles destinées; et l'on se rappelle avec quelle promptitude ont été vaincues les dernières insurrections de l'Albanie et du Kurdistan. A l'heure qu'il est, le tanzimat est appliqué dans toutes les parties de l'empire, et quelle que soit l'immense gravité de la situation de l'Europe, la Turquie jouit de la plus grande tranquillité. Il est juste de constater cet heureux résultat au moment où Réchid pacha quitte le pouvoir.

Il ne nous appartient pas d'examiner les raisons qui ont fait éloigner Réchid pacha du pouvoir. Nous respectons l'initiative souveraine qui n'a et ne peut avoir en vue que le bien-être de la nation; mais nous sommes sûrs qu'en descendant du faîte où l'avait placé la confiance impériale, il n'a rien perdu dans l'estime de son souverain ni dans celle des gens de bien qui désirent la complète régénération de la Turquie. Nos sympathies accompagnent Réchid pacha dans sa retraite, où ses plus vives préoccupations, nous en sommes convaincus, seront toujours pour la gloire de son souverain et la prospérité de l'empire.

Quoi qu'il en soit, la situation de la Turquie est des plus satisfaisantes, et dans les circonstances présentes, nous sommes heureux d'annoncer que la haute direction des affaires, en changeant de mains, ne cessera pas d'être conforme aux grands intérêts du pays: tous ceux qui connaissent S. A. Sarim pacha, en ont pour garants ses grandes connaissances, sa langue habitude des affaires, son désintéressement et sa fermeté de caractère.

Par ordonnance impériale en date du 27 avril:

S. A. Méhémet-Ali pacha, membre du conseil et ministre sans portefeuille, est nommé Grand-Amiral et ministre de la marine en remplacement de S. A. Halil pacha, appelé à d'autres fonctions;

S. A. Halil pacha, ex-ministre de la marine, est nommé membre du conseil et ministre sans portefeuille.

Par ordonnance impériale en date du 28 avril:

S. Exc. Sarim pacha, président du conseil suprême de justice, est nommé Grand-Vézir, en remplacement de Réchid pacha, démis de ses fonctions;

S. A. Halil pacha, membre du conseil suprême de justice, et ministre sans portefeuille, est nommé président dudit conseil.

Par ordonnance impériale en date du même jour:

Férid éfendi, second secrétaire du Sultan, est nommé premier secrétaire en remplacement de Chewfik bey, démis de ses fonctions;

Riza bey, troisième secrétaire du Sultan, est nommé second secrétaire, en remplacement de Férid éfendi;

Sawfet éfendi, quatrième secrétaire du Sultan, est nommé troisième secrétaire, en remplacement de Riza bey.

Des lettres de Tébriz arrivées à Constantinople par le dernier courrier, nous annoncent que Behman Mirza, frère du Chah de Perse et naguère gouverneur général de l'Azerbaïdjan, qui, par suite de sa révolte contre son souverain, était en fuite dans le Sud de la Perse, s'est réfugié, en dernier lieu, dans la légation russe de Té-

---

FEUILLETON.

LA CHAMBRE ROUGE. (1)

IV.

(Suite et fin.)

Antoinette sentit le frisson courir dans ses veines.

— Mon fils n'est plus en Bretagne! s'écria-t-elle.

— Vous avez certainement le don de seconde vue, répondit M. de Pont-Giband. Votre fils, pour une servir de votre expression, a quitté la ferme où je l'avais laissé; le même médecin qui m'a ensuelté de vous faire voyager, m'a conseillé pour lui un changement d'air.

— Mais où l'avez-vous conduit?

— En un lieu où il est fort bien.

— Où, où?.. Quel est ce lieu?.. où est-il?

— Vous le saurez plus tard... Qu'il soit là ou ailleurs, il grandira tout de même.

Antoinette pria, pleura, supplia; M. de Pont-Giband fut inflexible.

— Je suis son tuteur naturel, dit-il enfin, et son avenir ne regarde que moi.

Et comme Mme de Pont-Giband le pressait encore, il prit tranquillement son chapeau et sortit.

A partir de ce moment-là, il devint impossible de lui arracher un mot.

A toutes les supplications de sa femme il répondait invariablement:

— Je vous ai promis de vous le rendre, je vous le renderi.

Mais quand elle menaçait de porter sa plainte devant les tribunaux, il ouvrait le Code civil et lisait l'article 308.

— Vous ne reverrez pas votre fils un quart d'heure plus tôt, disait-il ensuite, mais vous courriez le risque de ne le revoir jamais.

Cependant les fêtes ne discontinuaient pas.

De Stattgard, M. de Pont-Giband fut envoyé à Copenhague; mais, en 1837, il donna sa démission, la santé de sa femme ne lui permettant plus, disait-il, de suivre la carrière diplomatique.

Il y avait alors six ans que Mme de Pont-Giband n'avait vu son fils; quand elle se hasardait à demander de ses nouvelles à son mari, il se bornait à répondre que l'enfant se portait merveilleusement bien, et c'était tout.

Antoinette espéra ramener son mari par la soumission; elle n'avait d'ailleurs rien à gagner à la lutte, et la patience et la résignation étaient bien plus dans son caractère.

(1) Voir les numéros des 6, 11 et 26 février.

M. de Pont Giband la conduisit dans un hôtel qu'il avait loué rue de Grenelle-Saint-Germain, tout près du boulevart des Invalides. Il était fort tard quand elle y entra; un laquais, tenant un lourd flambeau, la guidait au travers d'immenses appartemens que la lumière vacillante éclairait mal.

— J'ai fait ce que j'ai pu pour vous rendre ce séjour agréable, lui dit le marquis; j'espère que l'ameublement sera de votre goût. Il sort de chez Monbro.

A toutes ces dorures dont elle entrevoyait le sciintillement dans l'ombre, à tous ces cuivres reluisans, à tous ces meubles sculptés, à ces teintures dont les surfaces glacées papillotaient à l'œil, il manquait aux yeux de la marquise la vie que le rire d'un enfant leur eût donnée.

Cependant, le lendemain, M. de Pont Giband voulut qu'Antoinette parcourût à son bras la nouvelle résidence qu'il lui avait choisie.

Les appartemens, qui étaient vastes et commodes, faisaient partie d'un hôtel construit du temps de Louis XVI par un fermier-général. La décoration surchargée de peintures, de trumeaux, de chiffonnées, de cannelures, de caissons, d'oves, de glaces à cadres contournés, de boiseries sculptées, éblouissait le regard par un entassement de magnificences où brillait, dans toute sa mignardise, et son extravagance, le goût tourmenté du XVIIIe siècle. L'ameublement répondait à la richesse des appartemens, remis à neuf, et restaurés habilement dans leurs parties dégradées. On aurait dit un bijou dans un écrin.

Le boudoir de la marquise, pour lequel on avait arrangé un pièce ovale, ouvrant de plain-pied sur le jardin, était tenté d'une étoffe de satin de Chine à fleurs sur fond blanc. Des oiseaux fantastiques aux ailes dorées, volaient autour de bouquets éclatans où s'étalait dans toute son excentricité la fantaisie des artistes de Pékin. Les nuances les plus vives, les tons les plus hardis enflammaient les cailles et les fleurs rayonnantes et le plumage de ces oiseaux entrevus par les peintres chinois durant l'ivresse de l'opinion. Mais l'harmonie dont les peuples du Midi ont l'intuition, rendait charmante au regard cette incroyable profusion de couleurs, diaprant de reflets joyeux la blancheur lustrée du satin. De grands vases de porcelaine allongés ou panses, grêles ou rebondis, montés sur des pieds de cuivre tordus, étaient leurs touffes de fleurs vivantes auprès de ces fleurs brodées.

Au dessus d'un sofa comme les aimait Mme de Pompadour, pendait, souteau par deux cordons de soie blanche, le médaillon de velours rouge au milieu duquel reposait le masque de M. d'Herblay.

Une sueur froide humecta les tempes de Mme de Pont-Giband à la vue de cette image dont la pâleur rappelait celle de la mort.

Un portrait en pied, celui de Ludovic, copié par un grand peintre d'après une miniature, ornait aussi la pièce voisine, vaste selon l'apparat admirablement disposé pour les bals.

Le buste en marbre blanc de M. d'Herblay, placé sur un socle de marbre noir, occupait le centre d'une pièce ronde par laquelle on passait pour se rendre de la galerie au boudoir.

Quelques tableaux de maîtres italiens, en petit nombre, mais fort beaux, garnissaient l'appartement. On ne voyait, parmi ces toiles précieuses, qu'un tableau moderne, un paysage. Ce tableau, remarquable d'ailleurs d'exécution, et d'une rare qualité de ton, représentait le coin de la forêt où Ludovic avait perdu la vie. L'artiste envoyé sur les lieux par M. de Pont-Giband, avait merveilleusement rendu la mélancolie de ce site breton, éclairé par un pâle rayon de soleil couchant.

Ce tableau était placé dans la chambre d'Antoinette et en face de son lit.

Antoinette se courba sous la main qui la frappait, et pensa que ce supplice nouveau la rapprocherait, avec l'aide de Dieu, du moment où elle pourrait voir son fils.

La démission envoyée par le marquis, et qu'il eut peine à faire agréer par le ministre, et le motif sur lequel il étayait son retour, le firent passer aux yeux du monde pour un homme qui sacrifiait tout à sa femme, tout jusqu'à l'ambition.

Lorsque de vieux amis retirés de la carrière lui en parlaient, il souriait à sa femme et lui balsant la main:

— Nous nous sommes juré l'un à l'autre de faire notre bonheur, disait-il; nous nous tenons parole, voilà tout.

Mais la pâleur, le silence, la tristesse de Mme de Pont-Giband et surtout l'air de contrainte avec lequel elle recevait ces témoignages de tendresse ne donnèrent pas de son cœur l'excellente opinion qu'on avait de son mari. Beaucoup l'accusèrent tout bas, quelques-uns la blâmèrent tout haut, et peu s'en fallut qu'elle ne passât pour un monstre d'ingratitude.

M. de Pont-Giband, qui avait voulu tout prix distraire sa femme, ouvrit ses salons à Paris comme il avait fait à Stattgard et à Copenhague.

Mais Antoinette était comme cette mère dont parle la Bible, qui ne voulait pas être consolée.

La maison de M. de Pont-Giband était, à cette époque-là, une des plus magnifiques de Paris. Il recevait la meilleure compagnie à sa table, comme la plus nombreuse et la plus distinguée à ses bals. Ses équipages étaient cités parmi les plus beaux, et nulle part on ne trouvait une livrée plus décente et plus empressée à servir sans bruit et sans confusion.

Cependant M. de Pont Giband ne dépérissait pas moins que sa femme; on aurait dit qu'un feu intérieur le consumait, il avait la fièvre presque en permanence, et sa maigreur était devenue effrayante. Une sobriété monacale, un régime d'une sévérité excessive et surtout l'énergie de son caractère pouvaient seuls le soutenir.

François, qui était plus spécialement affecté à son service, savait seul tout ce que le marquis souffrait. L'obstination qu'il mettait à sauver son neveu de vengeance, n'avait pas éteint l'amour dans son cœur. Il torturait Antoinette, ma s il l'adorait, épouvantable mystère du cœur humain dont la vérité se devine et ne s'explique pas.

Ce qu'il avait vu du duel entre M. de Pont-Giband et M. d'Herblay, ce qu'il savait de l'amour extrême que son maître portait à la marquise, leur rupture intime depuis le duel, la disparition de l'enfant, et ces mille riens, indices fugitifs qui échappent au monde, mais que les domestiques, ces ennemis naturels des maîtres, recueillent patiemment, toutes ces choses réunies avaient conduit François sur la voie de la vérité.

Cette découverte et le spectacle des maux qu'en durait chaque jour Mme de Pont-Giband, tourmentent de son côté les sympathies du vieux valet de chambre. Il les lui témoigna du mieux qu'il put, mais prudemment, afin que le marquis ne s'en aperçû pas. Antoinette devina cette sympathie et en accueillit le témoignage. Dans sa position, ce n'était plus une marquise, une grande dame; c'était une mère.

Elle éprouva à parler tout bas et rapidement au vieux valet de chambre, à l'écouter durant les quelques minutes de liberté que lui laissait le marquis, à le recevoir chez elle sous vingt prétextes, ces joies profondes, ces délices ineffables que goûtent les prisonniers quand ils trompent leurs gardiens et qu'ils méditent une évasion, ces bonheurs indescriptibles que savourait Pélisson quand il voyait son araignée.

Au milieu de tout ce monde qui l'entourait, François était le seul qui lui parât vivant: il lui parlait de son fils.

Malheureusement le pauvre valet de chambre avait plus de bonne volonté que de puissance. Il ne savait rien sinon que M. de Pont-Giband s'était rendu à la ferme et avait emporté l'enfant. Aucune recherche n'avait pu lui apprendre dans quelle retraite il l'avait caché.

Le marquis recevait quelquefois des lettres timbrées de Paris qu'il brûlait après les avoir lues. Un jour, François déroba un morceau de papier tombé sur les cendres. Ce lambeau de lettre, écrit par une main inconnue, portait, entre autres mots à demi consumés, ceux-ci qui brillèrent en lettres d'or aux yeux d'Antoinette: *l'enfant est grand et fort; ses goûts...* Le feu avait pris le reste.

Antoinette pleura de joie en tisant ce morceau de papier sauvé des flammes, et le mit sur son cœur.

Le vieux valet de chambre pleurait aussi en la regardant.

La pauvre mère lui prit les mains, et emportée par sa reconnaissance, les embrassa.

— Voilà le seul moment de bonheur que j'aie goûté depuis dix ans! Que Dieu vous récompense, mon ami, de tout le bien que vous m'avez fait, dit-elle.

Cette minute donna à Mme de Pont-Giband la force d'attendre. Elle était sûre maintenant que son fils vivait. Mais elle distimula profondément sa joie pour que le marquis ne reculât pas l'instant qui devait lui rendre l'enf.

Vers la fin de 1834, M. de Pont-Giband, sourdement miné par une fièvre nerveuse, se décida brusquement à rompre avec le monde. Quand il annonça cette résolution à sa femme, elle en éprouva un grand soulagement; le silence du tombeau lui semblait préférable aux bruits et au tumulte du monde où elle se laissait traîner comme une condamnée.

M. de Pont-Giband loua un hôtel rue Trudon, mit la Seine entre le monde et lui, et passa sans transition de l'extrême agitation à l'extrême solitude.

Il ne garda du splendide mobilier de l'hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Germain, que les tableaux italiens et les beaux objets d'art qu'il avait recueillis dans ses voyages, quelques vieux meubles de la Renaissance et les garnitures des consoles et des cheminées. Tout le reste fut vendu, et, comme il changeait son genre de vie, il changea l'ameublement.

Au moment où M. de Pont-Giband passa du faubourg Saint-Germain à la Chaussée-d'Antin, sa maison se composait de François, de trois valets de pied, de deux valets d'écurie, d'un cocher, d'une